



Opposition sur compte et clôture de succession

Par **Tity4522**, le **22/02/2013** à **16:41**

Bonjour, rn rn La succession de mon père est ouverte depuis 2006! rn Elle contient un dossier de surendettement. rn Aujourd'hui, le notaire m'informe qu'en décembre 2007, la banque (société générale) avait fait opposition à 2 prélèvements d'un des créanciers (sogefinancement). rn Le notaire se demande si, légalement, il peut clôturer la succession de mon père sans engager sa responsabilité vis-à-vis de cette opposition?? rn Merci pour vos renseignements, les plus sérieux possibles.